

Légalisation du cannabis aux États-Unis - Modèles de régulation et premier bilan




Note 2021-01, OFDT, 32 p.
Janvier 2021

Depuis 2012, les évolutions des politiques publiques liées au cannabis ont connu une nette accélération, avec les premières initiatives de légalisation de la vente de cannabis à usage non-médical aux États-Unis (le pays même qui a lancé la « guerre à la drogue » en 1971), l'Uruguay et le Canada. Après plusieurs décennies de prohibition, deux tiers des États américains ont aujourd'hui légalisé l'usage médical de cannabis et un sur cinq en autorise l'usage non-médical pour les adultes. À l'aune des premiers résultats de ces initiatives à la fois convergentes et diverses dans leurs choix de régulation, le débat aux États-Unis se porte de plus en plus désormais sur les « modèles » qui seraient les plus « protecteurs » de la jeunesse et les plus efficaces en termes de santé publique : « comment légaliser ? » plutôt que « faut-il légaliser ? ». Même si cet enjeu a été affaibli par l'urgence sanitaire autour de la pandémie de Covid-19, le statut légal du cannabis a été un des thèmes de la campagne présidentielle de 2020.

Cet état des lieux pourra utilement être complété par la lecture des [rapports publiés dans le cadre du projet de recherche ASTRACAN](#) (Pour une Analyse STRAtégique des politiques du CANnabis), coordonné par l'OFDT en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Auteur : Ivana Obradovic

 [Télécharger](#) la note (fichier PDF, 1,90 Mo)